

Avis public

Municipalité de Tadoussac

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la
soussignée, directrice générale de la susdite
municipalité, QUE :**

Le Conseil de la Municipalité de Tadoussac adoptera, le 4^e jour de février 2019 à 19h, une modification au règlement suivant :

Règlement no 368 concernant un règlement d'emprunt de 5 530 714.00\$ pour la réalisation du projet d'aménagement « Destination Tadoussac ».

DONNÉ À TADOUSSAC CE 28 JANVIER 2019


Marie-Claude Guérin,
Directrice générale

